

## Compte rendu des décisions du Conseil de gouvernance prises en sa réunion du 16 juillet 2021

### A. Points de gestion courante

#### A.1 Approbation de l'ordre du jour

**Décision** : Le Conseil de gouvernance approuve l'ordre du jour de la séance du 16 juillet 2021.

#### A.2 Approbation du rapport des discussions des réunions extraordinaires du 20 mai et du 31 mai 2021 et de la réunion ordinaire du 21 mai 2021, et approbation du compte-rendu des décisions de la réunion ordinaire du 21 mai et de la réunion extraordinaire du 31 mai 2021

**Décision** : Le Conseil de gouvernance approuve le rapport des discussions des réunions extraordinaires du 20 mai et du 31 mai 2021 et de la réunion ordinaire du 21 mai 2021.

Le Conseil de gouvernance approuve le compte-rendu des décisions de la réunion ordinaire du 21 mai et de la réunion extraordinaire du 31 mai 2021.

#### A.3. Donations

**Décision** : Le Conseil de gouvernance prend acte que la procédure de « Know Your Customer » (KYC) a été appliquée dans le cadre des donations présentées. Il accepte les donations proposées et remercie les généreux donateurs.

Conformément à la loi du 27 juin 2018, ces donations sont sujettes à l'approbation du Ministre ayant la Justice dans ses attributions.

#### A.4.a Conventions de coopération académique et scientifique : Conventions de coopération interuniversitaire – renouvellements

**Décision** Le Conseil de gouvernance approuve le renouvellement des conventions de coopération interuniversitaire avec

- Renmin University of China (Chine) ;
- Higher School of Economics University (Russie);
- University of Louisville (États-Unis d'Amérique) ;
- King's College London (Royaume-Uni).

**A.4.b Conventions de coopération académique et scientifique :  
Convention de coopération interuniversitaire – Università degli Studi di Cagliari (Italie)**

**Décision** : Le Conseil de gouvernance approuve la signature de la convention de coopération interuniversitaire avec l'Università degli Studi di Cagliari (Italie).

**A.4.c Conventions de coopération académique et scientifique :  
Coopération avec le Lycée des arts et métiers et ULCC**

**Décision** : Le Conseil de gouvernance approuve la signature de la convention de coopération pour la mise en œuvre du programme de Bachelor en dessin d'animation avec le Lycée des arts et métiers et le Centre de gestion pour la formation continue et professionnelle universitaire GIE – University of Luxembourg Competence Centre.

**A.4.d Conventions de coopération académique et scientifique :  
Convention de collaboration pour la formation doctorale du 26 octobre 2016 –  
avenant**

**Décision** : Le Conseil de gouvernance approuve la signature de l'avenant à la convention de collaboration pour la formation doctorale du 26 octobre 2016.

**A.5.a Congés scientifiques : Demandes pour l'année académique 2022-2023**

**Décision** : Sur proposition du Recteur, le Conseil de gouvernance accorde quatorze congés scientifiques pour l'année académique 2022-2023, dont quatre au premier semestre, sept au deuxième semestre et trois pour l'année académique entière, sous les réserves exprimées en séance.

**A.5.b Congés scientifiques : reports et modifications**

**Décision** : Tenant compte des circonstances exceptionnelles dues aux restrictions sanitaires pendant la pandémie de Covid-19, et sur proposition du Recteur, le Conseil de gouvernance accorde le report de six congés scientifiques ainsi que la modification d'un congé scientifique, sous les réserves exprimées en séance.

## B. Points d'ordre général

**B.1 Informations du Président du Conseil de gouvernance et suivi de la réunion du 21 mai 2021**

**B.2 Informations du Commissaire du Gouvernement**

**B.3 Rapport d'activités et de gestion du Recteur**

**B.4.a Rapport d'évaluation externe : Recommandations et plan d'action**

**Décision** : Le Conseil de gouvernance prend acte du rapport d'évaluation externe des enseignements. Il approuve la réponse au rapport sous réserve de modifications de formes et invite le Recteur à lui rendre compte de l'implémentation du plan d'action.

**B.4.b. Rapport d'évaluation externe : Organigramme - Bureau d'assurance qualité de l'enseignement – création**

La mise en place d'un cadre d'assurance qualité de l'enseignement au niveau institutionnel fait partie des recommandations de l'évaluation externe ; ce bureau sera en charge de l'établir. La Vice-rectrice académique présente les missions et les objectifs du Bureau d'Assurance de Qualité de l'Enseignement qui sera rattaché au vice-rectorat académique.

**Décision** : Le Conseil de gouvernance approuve la création du bureau d'assurance de qualité de l'enseignement.

**B.5 Politique des chaires – discussion**

**Décision** : Le Conseil de gouvernance prend acte des éléments présentés par le vice-recteur ayant la recherche dans ses attributions et l'invite à tenir compte des délibérations en séance dans l'élaboration de la politique des chaires.

**B.6 Règlement des études – Révision annuelle (hors études spécialisées en médecine)**

**Décision** : Tenant compte de l'avis du Conseil universitaire, le Conseil de gouvernance arrête les modifications au règlement des études et les soumet pour approbation au ministre de tutelle.

Conformément aux dispositions de la loi modifiée du 27 juin 2018 ayant pour objet l'organisation de l'Université du Luxembourg, les modifications au règlement des études entreront en vigueur avec leur publication au journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg

#### B.7.a Médecine et santé : Formations en soins infirmiers

**Décision** : Le Conseil de gouvernance prend acte de la proposition de mise en place de formations en soins infirmiers, sous réserve des clarifications demandées par le comité médecine et santé. Il invite le Recteur à poursuivre les travaux et à soumettre les décisions nécessaires en temps utile au Conseil de gouvernance afin que le calendrier discuté en séance puisse être respecté.

#### B.7.b Médecine et santé : Planification financière des formations en médecine

**Décision** : Le Conseil de gouvernance invite le Recteur à présenter au Conseil une information complète et détaillée sur les dépenses envisagées pour la médecine dans le cadre du plan quadriennal 2022-2025.

#### B.7.c Médecine et santé : Initiative en recherche pédiatrique – rapport du projet « Initiate »

**Décision** : Le Conseil de gouvernance prend acte du rapport du projet « Initiate » et, le cas échéant, invite le Recteur à lui présenter avant soumission au FNR le projet complet, tenant compte des réserves exprimées lors des séances du Conseil de gouvernance des 23 avril et 16 juillet 2021 et accompagné d'un avis du directeur désigné du LCSB. Le comité des affaires académiques et scientifiques ainsi que du comité médecine et santé seront consultés.

#### B.7.d Règlement des études des diplômes d'études spécialisées en médecine

**Décision** : Le Conseil de gouvernance arrête les modifications du règlement des études concernant les programmes d'études spécialisées en médecine générale, en neurologie et en oncologie médicale et les soumet pour approbation au ministre de tutelle.

Conformément aux dispositions de la loi modifiée du 27 juin 2018 ayant pour objet l'organisation de l'Université du Luxembourg, les modifications au règlement des études entreront en vigueur avec leur publication au journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg.

#### B.8.a Gestion budgétaire et financière : Situation financière au 31 mai 2021 et prévisions financières de fin d'année

**Décision** : Le Conseil de gouvernance prend acte de la situation financière au 31 mai 2021 et des prévisions financières de fin d'année 2021 de l'Université du Luxembourg.

#### B.8.b Gestion budgétaire et financière : Réponse du Recteur à la lettre de recommandations 2020 (« management letter ») du réviseur d'entreprises – deuxième soumission

**Décision** : Le Conseil de gouvernance prend acte des réponses du rectorat aux remarques du réviseur d'entreprises mentionnées dans sa lettre de recommandations au 31 décembre 2020. Il invite le Recteur à veiller à l'exécution des mesures de remédiation et à en présenter un suivi régulier au Conseil de gouvernance.

### B.8.c Gestion budgétaire et financière : Approbation des MAA, « legally binding » et TeC/PCA

**Décision** : Tenant compte des recommandations du comité du budget, des finances et des participations, le Conseil de gouvernance invite le Recteur à apporter les modifications discutées en séance. Le point sera revu lors de l'approbation du cadre financier du prochain plan quadriennal.

### B.9.a Plan quadriennal 2022-2025 – présentation

**Décision** : Le Conseil de gouvernance invite le Recteur à tenir compte des remarques formulées par le Conseil dans la version définitive qui sera soumise pour approbation au Conseil de gouvernance le 17 septembre 2021.

### B.9.b Plan quadriennal 2022-2025 – cadre financier

**Décision** : Le Conseil de gouvernance invite le Recteur à tenir compte des remarques formulées par le Conseil dans la version définitive qui sera soumise pour approbation au Conseil de gouvernance le 17 septembre 2021.

### B.10 Divers

## C. Points ayant trait aux facultés et aux centres interdisciplinaires

### C.1.a Liste de nomination : Professeur adjoint (en prëtularisation conditionnelle) en mathématiques (spécialité : statistiques appliquées)

**Décision** : Le Conseil de gouvernance arrête la liste de nomination pour le poste de professeur adjoint (en prëtularisation conditionnelle) en mathématiques (spécialité : statistiques appliquées) [*Associate Professor (promotion track) in Mathematics (Applied Statistics)*] / FSTM-F1-50011779 / telle que proposée par le Recteur.

Il demande au Recteur d'entamer les négociations avec les candidats dans l'ordre de leur classement.

### C.1.b Nomination : Professeur affilié en physique - renouvellement

**Décision** : Le Conseil de gouvernance approuve le renouvellement du mandat de Monsieur Jorge Íñiguez, en tant que professeur affilié en physique, rattaché au Département Physique et sciences des matériaux de la FSTM, au 1<sup>er</sup> septembre 2021, pour une durée de trois ans.

**C.2.a Nomination : Professeur ordinaire ou professeur adjoint (en prtitularisation conditionnelle) en finance (spcialit : finance et gestion d'actifs)**

**Dcision** : Le Conseil de gouvernance engage Monsieur Laurent Barras au poste de Professeur ordinaire en finance (spcialisation : finance et gestion d'actifs) [*Full Professor of Finance (Finance and Asset Management)*] / FDEF-50012591 / avec affectation principale au Dpartement Finance de la FDEF, au 1<sup>er</sup> fvrier 2022 et à dure indtermine.

**C.2.b Nomination : Professeurs affilis en sciences conomiques et en finance**

**Dcision** : Le Conseil de gouvernance renouvelle la nomination de

- Madame Aline Muller, en tant que professeure affilie en finance ;

rattache au Dpartement Finance de la FDEF, à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2021, pour une dure de trois ans.

Le Conseil de gouvernance nomme

- Monsieur Frdric Docquier, en tant que professeur affili en sciences conomiques ;
- Madame Christina Gathmann, en tant que professeure affilie en sciences conomiques ;
- Monsieur Eugenio Peluso, en tant que professeur affili en sciences conomiques ;
- Monsieur Marc Suhrcke, en tant que professeur affili en sciences conomiques ;

rattachs au Dpartement Sciences conomiques et gestion de la FDEF, à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2021, pour une dure de trois ans.

**C.2.c Contrat : Modification de contrat**

**Dcision** : Le Conseil de gouvernance approuve la prolongation du contrat de NN au-delà de l'ge lgal de la retraite pour une dure de deux ans, à partir du 11 mai 2022.

**C.3.a Candidature au programme « ATTRACT-Consolidator Grant »**

**Dcision** : Le Conseil de gouvernance prend acte que cette candidature est incluse dans la planification budgtaire pluriannuelle, et approuve la soumission du projet « FNR-ATTRACT Consolidator Grant ».

Il invite le Recteur à exposer au Conseil comment le financement des projets « FNR-ATTRACT » sera assur dans le prochain plan quadriennal.

**C.3.b Candidature au programme « ERC-Starting Grant »**

**Dcision** : Le Conseil de gouvernance prend acte que ces candidatures sont incluses dans la planification budgtaire pluriannuelle et approuve la soumission des deux projets « ERC-Starting Grant ».

